

A l'attention des membres du Conseil municipal

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2023

Ouverture de la séance : 20 h 30

Présents : Jonathan WOFSY, Véronique GONZAGUE, Thierry PRUVOT, Anne FRANCOUAL, Alexandre CHEVALIER, Pascale PRUNET, Samia GUESMI, Franck GRASSELER, Rosa MARQUES, Céline PERNET, Christian MAZIN, Ludovic MERCADAL-SIANECKI, Mickaël LETURGIE, Sonia PAUCHET, Aurélia FILIORD, Marc LOPES, Sébastien PINGANAUD, Héloïse TEMDI, Lionel GUEMENE, Jean DROCOURT, Yannick MORIN, Véronique MAS, Christophe BARBIER

Soit : 23 présents (Quorum à 15)

Absents ayant donné pouvoir : Oriana LABRUYERE (pouvoir à Véronique GONZAGUE), Marine CIONI-RUYSSAERT (pouvoir à Thierry PRUVOT), Manon ANGLADA (pouvoir à Pascale PRUNET)

Soit : 3 pouvoirs à l'ouverture de séance

Absent: Yohann VALENTI

Secrétaire de séance: Anne FRANCOUAL

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 OCTOBRE 2023

Vote :

1 « abstention » (Héloïse Temdi)

25 « pour »

DELIBERATION DCM 2023/072

ELECTIONS DES MEMBRES DES COMMISSIONS

Au regard de la démission de 2 membres du groupe AEPC, et à l'installation de Monsieur Lionel GUEMENE et de Monsieur Jean DROCOURT, il est demandé au Conseil municipal de modifier les membres des commissions afin d'y intégrer les nouveaux conseillers municipaux tout en conservant la proportionnalité.

- 7 élus de la majorité,
- 2 élus de la liste « Avec et pour les Chevriards »,
- 1 élu de la liste « Alternative 2020 : le défi »

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir désigner les nouveaux membres de chaque commission

Vu l'article L 2121-22 du C.G.C.T,

Vu l'article L 2121-32 du CGCT,

Vu la délibération n° DCM 2020-015 du Conseil municipal du 15 juillet 2020 portant création des « commissions municipales » :

Vu la délibération n° DCM 2021 018 du Conseil municipal du 07 avril 2021 modifiant le libellé de deux commissions

Vu la délibération n° DCM 2021 018 du Conseil municipal du 07 avril 2021 portant élection des membres des commissions suite à la démission de Conseillers municipaux,

Vu la délibération n° DCM 2021 049 du Conseil municipal du 30 juin 2021 portant élection des membres des commissions suite à la démission de Conseillers municipaux,

Vu la délibération n° DCM 2022 045 du Conseil municipal du 29 juin 2022 portant élection des membres des commissions suite à la démission de Conseillers municipaux,



Vu la délibération n° DCM 2022 066 du Conseil municipal du 30 novembre 2022 portant sur l'installation d'un conseiller municipal et sur l'élection des membres des commissions

Vu la délibération n°2023 045 du Conseil municipal du 5 juillet 2023 pourtant sur la modification des commissions municipales et élection des membres des commissions

Considérant la démission de Monsieur Alain QUERE et l'installation, de fait, de Monsieur Lionel GUEMENE
Considérant la démission de Madame Alice NOGUERO et l'installation, de fait, de Monsieur Jean DROCOURT

Ayant entendu l'exposé du Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

Article 1 : Désigne les 10 membres de chaque commission municipale suivant les règles de la représentation proportionnelle, soit 7 membres de la majorité, 2 membres d'opposition « Avec et pour les Chevriards et 1 membre d'opposition « Alternative 2020 : le défi » :

FINANCES/ ADMINISTRATION GENERALE

Majorité Durablement Chevriards	Pascale PRUNET
	Oriana LABRUYERE
	Samia GUESMI
	Céline PERNET
	Anne FRANCOUAL
	Franck GRASSELER
	Alexandre CHEVALIER
Avec Et Pour les Chevriards	Héloïse TEMDI
	Sébastien PINGANAUD
Alternative 2020 :	Véronique MAS

ACTION SOCIALE, SANTE ET PREVENTION

Majorité Durablement Chevriards	Thierry PRUVOT
	Marine CIONI
	Aurélia FILIORD
	Anne FRANCOUAL
	Oriana LABRUYERE
	Manon ANGLADA
	Pascale PRUNET
Avec Et Pour les Chevriards	Lionel GUEMENE
	Héloïse TEMDI
Alternative 2020 :	Véronique MAS